

LYCEE MARTIN LUTHER KING
77600 BUSSY SAINT GEORGES
Audrey Blanquet - Gestionnaire comptable

Bussy Saint Georges, le 11/02/2019

MARCHES PUBLICS
REGLEMENT DE LA CONSULTATION
Procédure adaptée

Remplacement du revêtement de sol de la salle de classe 005

DATE DE LIMITE DES OFFRES : **27 mars 2019 à 16h**

Section I – Identification du pouvoir adjudicateur

Lycée Martin Luther King
21 avenue du Général de Gaulle 77600 BUSSY SAINT GEORGES

Section II – Nom et adresse

Lycée Martin Luther King
21 avenue du Général de Gaulle
77600 BUSSY SAINT GEORGES
Téléphone : 01 64 66 26 41
Fax : 01 64 66 26 40
Courriel : ce.772292y@ac-creteil.fr

Section III – Objet du marché

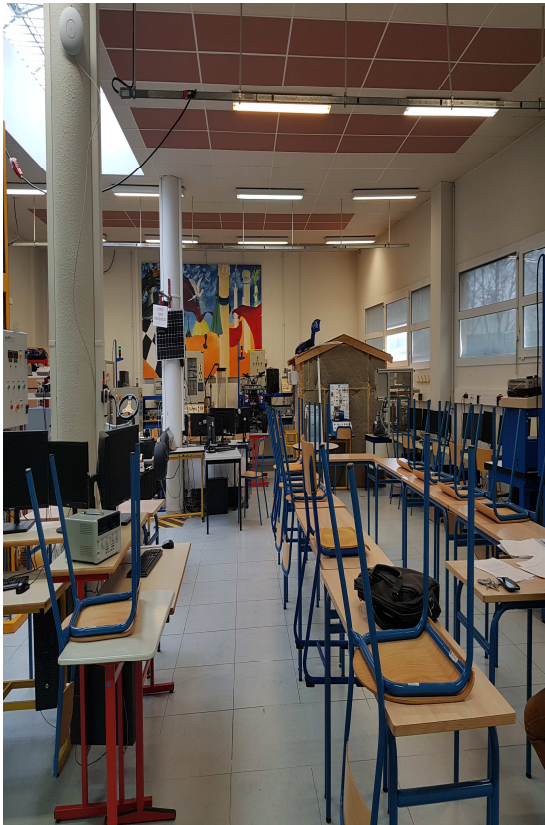
Remplacement du sol salle de classe 005

Section IV – Caractéristiques principales

1/ Remplacement du sol salle de classe 005

Aspect lino, résistant aux passages et aux déplacements fréquents de matériels pédagogiques plus ou moins lourds ou autre proposition

Pour information : 4 Vues de la classe



2/ Attention il faudra déplacer de gros mobiliers pédagogiques fragiles qui ne peuvent être déménagés de la salle

a) Transgerbeur



b) Mat de levage (2 vues)

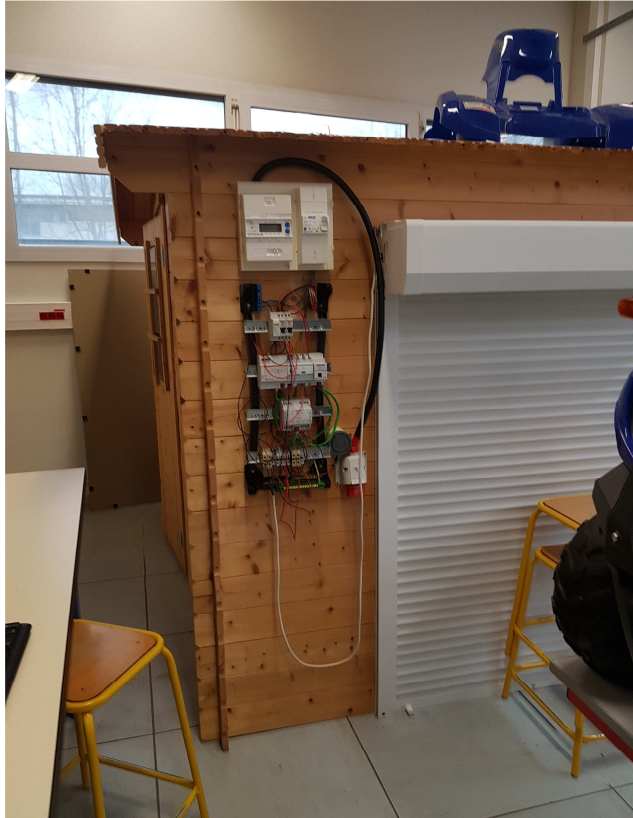


c) Traitement de surface



d) Cabane (3 vues)





e) Etablis (2 vues)



Les tables, chaises et petits mobiliers seront déménagés par le lycée

Section V – Délai exécution

Date prévisionnelle de début des travaux : début juillet 2019. Travaux à effectuer pendant les congés scolaires

Section VI – conditions relatives au marché

Cette opération est financée par une subvention du Conseil Régional.

Le paiement s'effectue par mandat administratif. Le délai de paiement maximum est fixé à trente (30) jours à compter de la réception des justifications de service fait et de conformité fournies par le titulaire.

La visite sur site est obligatoire. Prendre rendez-vous avec Mme Blanquet, adjoint gestionnaire du Lycée Martin Luther King, 21 avenue du Général de Gaulle, 77600 BUSSEY SAINT GEORGES ou par mail int.0772292y@ac-creteil.fr
Telephone: 01 64 66 26 41



Attention fermeture du lycée du 23 février au 10 mars 2019.

Section VII – Présentation des candidatures et offres

Elles devront être envoyées par mail int.0772292y@ac-creteil.fr

- Un devis chiffré de la prestation
- Présentation et détail de la prestation proposée

Section VIII – Critères d'attribution

- Valeur Technique (45 %) jugée à l'appui de la présentation et détail de la prestation proposée
- Prix : 40 %
- Conditions de livraison 15%

Section IX– Conditions de délai

Date limite de réception des offres : le 27/03/19 à 16h

ANNEXE I

**Remplacement du sol salle de classe 005
du lycée MARTIN-LUTHER-KING**

ATTESTATION DE VISITE DU SITE

Je soussigné(e), Catherine Lévy, **Responsable de l'établissement,**

Je soussigné (e), Audrey Blanquet, **Adjoint gestionnaire de l'établissement,**

ATTESTE que :

..... (*compléter : nom et société*)

personne physique représentant le (mandataire d'un groupement) candidat

1 : a visité, en ma présence, l'établissement ci-après :

Lycée MARTIN-LUTHER-KING
21 avenue du Général De Gaulle
77600 BUSSY-SAINT-GEORGES

2 : date de la visite : Le

Signature